

Parcours Situations de handicap et participation sociale (M2)



PUBLIC

Étudiants en formation initiale, titulaires d'un master 1 dans le champ des sciences humaines et sociales et/ou de la santé publique

Élèves en formation statutaire à l'EHESP

Professionnels justifiant d'une expérience de 5 années et un niveau de formation compatible avec l'entrée dans le Master (professionnels des ressources humaines et des administrations territoriales, professionnels de la santé et/ou du médico-social, professionnels du travail social et de l'éducation)



LIEU
Rennes



DUREE
1 an



DATE DE LA FORMATION
Septembre à septembre



LANGUE D'ENSEIGNEMENT
Français



ECTS
60 crédits par an



CANDIDATURE
En ligne sur
www.ehesp.fr/master-situation-de-handicap-et-participation-sociale



TARIFS
Étudiants : 243€ (droits de scolarité indicatifs, fixés chaque année par décret)
Formation continue : 5 500 €



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- Emmanuelle FILLION, enseignante-chercheuse, EHESP
- Sylvie MOISDON-CHATAIGNER, maître de conférence HDR, Université de Rennes 1
- Marcel CALVEZ, professeur des universités, Université Rennes 2

CONTACT

PÉDAGOGIE

Régine MAFFEI

Tél. : +33 (0)2 99 02 28 53

Regine.Maffei@ehesp.fr

SCOLARITÉ

Tél. : +33 (0)2 99 02 26 71

Scolarite@ehesp.fr

Pour plus d'informations

www.ehesp.fr

Le master 2 « Situations de handicap et participation sociale » (SHPS) est porté conjointement par l'EHESP, l'Université de Rennes 1 et l'Université Rennes 2. Il est co-organisé avec des partenaires européens suivants : Inserm (Institut fédératif de recherche sur le handicap), IFPEK (Institut de formation en pédicurie-podologie, ergothérapie et massokinésithérapie), CREA-HELB (Centre de recherches et d'études appliquées - Haute École Libre de Bruxelles).

Objectifs et compétences visées

La Convention des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées et, en France, la loi du 11 février 2005, font de la participation des personnes handicapées, un droit central, et, pour la société, un défi à relever.

L'objectif du master 2 « Situations de handicap et participation sociale (SHPS) » est de donner aux professionnels et aux étudiants en formation initiale les compétences permettant de traduire en termes opérationnels les principes d'égalité, d'accès aux droits et de participation sociale dans tous les domaines de la vie (éducation, emploi, santé, loisirs, etc.). Ce master prend en compte la dimension professionnelle et internationale en intégrant dans les enseignements, les apports d'intervenants canadiens et belges.

Compétences visées

- Analyser les interactions des facteurs qui génèrent des situations de handicap
- Identifier par des pratiques de recherche appropriées les besoins et les droits des populations concernées
- Élaborer, piloter et évaluer des programmes de développement de la participation sociale des personnes handicapées
- Gérer les différentes dimensions des programmes d'intervention : programmation, mise en œuvre et évaluation
- Développer des méthodes innovantes d'intégration et évaluer avec les publics concernés les résultats des interventions

Débouchés

- Chargé(e) de mission, conseiller ou consultant dans le domaine de la participation sociale et de l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Chef de projet, poste spécialisé handicap en entreprise, dans le secteur public (ARS, CD, MDPH, etc.), ou dans le secteur associatif
- Personnel d'encadrement en établissements et services médico-sociaux relatifs au handicap
- Doctorat en sciences sociales sur les questions de handicap et de participation sociale

Conditions d'accès

Le master est ouvert aux :

- Étudiants en formation initiale, titulaires d'un master 1 dans le champ des sciences humaines et sociales et/ou de la santé publique
- Élèves en formation statutaire à l'EHESP
- Professionnels justifiant d'une expérience de 5 années et un niveau de formation compatible avec l'entrée dans le Master (professionnels des ressources humaines et des administrations territoriales, professionnels de la santé et/ou du médico-social, professionnels du travail social et de l'éducation...)

En co-accréditation avec

L'accès au M2 est conditionné à l'examen du dossier qui comprend la présentation d'un projet professionnel et/ou de recherche précis dans le champ du handicap (2 pages argumentées). La présentation d'un terrain de stage ainsi qu'un état précis des contacts déjà engagés seront un atout pour la candidature.

Le stage est d'une durée totale minimale de 5 mois (0,5 mois au cours du premier semestre et 4,5 mois minimum au cours du second semestre. Le stage long débouche sur un mémoire de recherche appliquée). Pour les professionnels inscrits dans le cadre d'une convention de formation continue, le lieu d'exercice professionnel peut être le lieu de stage et de préparation du mémoire.

Descriptif de la formation

L'enseignement est organisé en 8 UE à raison d'une semaine de formation par mois. Cette formule facilite l'accès des étudiants éloignés géographiquement, ainsi que le suivi de la formation par des professionnels dans le cadre de la formation continue. La participation aux 8 semaines de regroupement est obligatoire.

La formation a lieu à l'EHESP qui offre les capacités d'hébergement adaptées au rythme de la formation sur site, sous réserve des disponibilités. L'EHESP met tout en œuvre pour accueillir les personnes en situation de handicap.

Septembre à janvier

Fondamentaux

- Les modèles sociaux et culturels des handicaps
- Les populations et les politiques relevant du handicap
- Les capacités juridiques et sociales des personnes en situation de handicap
- Les transformations du secteur médico-social et les innovations dans les accompagnements et les services aux personnes en situation de handicap
- Une introduction à la recherche à visée inclusive
- Séminaire de recherche

Février à juin

Projets

- Conception et conduite de projets inclusifs
- Environnement et compensations des situations de handicap
- Evaluation dans le champ des politiques du handicap
- Stage de 4,5 mois minimum à partir de janvier : conseil, pilotage et conduite de projets inclusifs donnant lieu à la production d'un mémoire professionnel ou de recherche
- Mémoire à visée de recherche sur la base d'une enquête sur le terrain de stage

Temps de stage :

- Un stage court de 2 semaines en octobre
- Un stage long de 4,5 mois minimum à partir de janvier (en alternance avec les semaines de formation) ou en continu à partir d'avril